



Filiation et autorité parentale : derniers développements

Formation intra

PREAMBULE :

Depuis le début des années 2000 le droit de l'autorité parentale puis de la filiation ont fait l'objet d'une refonte totale : prise en compte des droits des deux parents, extension des cas de retrait de l'autorité parentale, égalité de traitement entre les différentes formes de filiation, extension du droit à la PMA etc. ...

Derrière ces évolutions c'est une reconfiguration de la famille qui est en œuvre.

Si le droit s'adapte pour partie à ces évolutions, il reste sur certains sujets en décalage avec la réalité sociologique. Ainsi les familles recomposées restent marginalement reconnues par la loi.

Cette formation permettra de revenir sur ces évolutions et les débats sociaux qu'elles soulèvent.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels de maîtriser le droit applicable en matière de filiation et d'autorité parentale. Elle doit permettre :

- De maîtriser les différentes formes de filiation et les modes d'établissement de celles-ci
- De connaître les règles en œuvre en matière de transmission du nom à l'enfant.
- De maîtriser les règles d'attribution et le contenu de l'autorité parentale, tant au sein des couples unis que désunis.

PUBLIC :

Equipe pluridisciplinaire de l'institution.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Groupe d'une quinzaine de professionnels.

DATES ET HORAIRES :

2 journées : 9h00-12H30 14H-17h00 (13H au total).

INTERVENANT :

Christophe Daadouch, docteur en droit, formateur, auteur d'ouvrages sur le nom de l'enfant, sur l'autorité parentale.

LIEU :

Formation intra.

PROGRAMME DE LA FORMATION-CONTENU PEDAGOGIQUE :

- La filiation : définition, effets et règles
- Le nom de l'enfant : règles de transmission
- L'attribution de l'autorité parentale
- Le contenu de l'autorité parentale
- L'exercice en cas de désunion ou de mesures de placement
- Délégation et retraits de l'autorité parentale

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES :

Les apports théoriques et l'analyse du droit en vigueur (textes et jurisprudences) seront largement illustrés par des analyses de situations rencontrées par le formateur et par les stagiaires.

PARTICIPATION AUX FRAIS PEDAGOGIQUES :

Formation continue : 1 350 €+Frais de déplacement et hébergement.

MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION :

Commentaire personnel en fin de formation ; bilan ; questionnaire de satisfaction et d'évaluation des compétences.

CONTACT : Frédéric Valentin.

Coordinateur d'A.C. B

Amis du Centre Claude Bernard

☎ 01.43.37.16.16 ☎ 06.19.95.16.46

✉: acb@centreclaudobernard.asso.fr

20 rue Larrey – 75005 Paris

Siret : 381188 382 00026 – APE : 8559B – n° d'enregistrement d'activité : 11 75

16 100 75